



Département  
des Landes

Arrêté publié le 12 décembre 2025 sur le site internet de la collectivité

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

ID : 040-224000018-20251212-DCPU\_21\_2025-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental  
DCPu 21-2025

## ARRETE

### **PORANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE POUR INFRACTUOSITE LA CONSULTATION RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DU BÂTIMENT INTERNAT DU COLLÈGE JULES FERRY DE GABARRET POUR LES LOTS N°2 ET 3**

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu le Code de la commande publique, et en particulier ses articles R2124-1, R2152-1 et R2185-1,
- Vu le dossier soumis à la consultation des entreprises le 12 septembre 2025 pour les travaux d'amélioration thermique du bâtiment internat du collège Jules Ferry de Gabarret,
- Considérant qu'il y a eu 1 offre jugée irrégulière pour le lot n°2 (DECONSTRUCTION - VRD - GROS ŒUVRE) de cette consultation,
- Considérant qu'il n'y a pas eu d'offre pour le lot n°3 (CHARPENTE - BARDAGE - BRISE SOLEIL - ITE) de cette consultation,
- Sur proposition de Madame la Directrice Générale Adjointe Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités et Madame la Directrice de la Commande publique,

## DECIDE

**Article 1 :** De ne pas donner suite pour infructuosité à la procédure de consultation relative aux travaux d'amélioration thermique du bâtiment internat du collège Jules Ferry de Gabarret, pour les lots n°2 (DECONSTRUCTION - VRD - GROS ŒUVRE) et 3 (CHARPENTE - BARDAGE - BRISE SOLEIL - ITE) qui prévoyait une date de remise des offres le 14 octobre 2025,

**Article 2 :** Ces prestations feront l'objet d'une nouvelle consultation selon l'article R2124-1 1° du Code de la commande publique,

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité.  
Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan, le **12 DEC. 2025**

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental

Hôtel du Département  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan  
Tél. : 05 58 44 47 33  
Fax. : 05 58 44 47 47  
Mél.: marchespublics@landes.fr

**landes.fr**